



Guide fluvial

Dans le cadre du schéma de développement départemental du tourisme, la CCI accompagnée par le cabinet ACT-OUEST a réalisé une étude révélant l'opportunité du tourisme fluvial dans les Ardennes. Parmi les recommandations, la CCI proposait l'édition d'un guide à destination des plaisanciers qui empruntent la Meuse. C'est chose faite grâce aux soutiens financiers des communautés de communes du Pays Sedanais, Balcons de Meuse, Trois Cantons, Meuse et Semoy, Ardenne Rives de Meuse.

Tirés à 3 000 exemplaires dans un premier temps, ce guide est en vente en France et au Benelux par la cartothèque et auprès des loueurs de bateaux. Les tours opérateurs spécialisés le proposent en Angleterre et aux Etats-Unis.

Contact : Dominique Courtat-Guitton
tél : 03 24 56 62 46

26

Ardenne économique n°26 - 2008



François Béguin

Nommé par Madame la Préfète des Ardennes en qualité de médiateur du secteur HCR : hôtels, cafés, restaurants.

Son rôle est d'apporter éclairages et conseils aux entreprises du secteur HCR et de faciliter les relations entre celles-ci et les administrations.

Désigné pour une durée de 3 ans reconductibles, le médiateur est invité au comité de la MIHR : mission inter-services de contrôle de l'hôtellerie et de la restauration, créée afin d'améliorer la coordination des services pour les contrôles effectués dans les entreprises du secteur HCR (cette mission ne se substitue pas aux services qui la composent).